

**COMMUNE DE SOLIGNAT**  
**PROCES VERBAL SEANCE DU 18 AOUT 2022**

---

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit du mois d'août à 20 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Philippe MALLET, Maire.  
La séance a été publique.

**Présents** : Mmes et MM. JACOB Chantal, BABUT Isabelle, BARROT Jean-François, MALLET Philippe, ANGLARET Pascal, FREITAS Manuel, SADOURNY Jacqueline

**Absents excusés** : MM et MMES DABERT Jean-Claude, PEGAS Paulo (procuration à Philippe MALLET) et VERDIER Véronique

Mme Chantal JACOB a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

**ACHAT D'UN FOUR POUR LA CANTINE**

Plusieurs devis sont proposés pour des fours mixtes et de remise en température.

Il est décidé d'attendre le 29 Août 2022 pour appeler RV MATERIEL pour le Four de remise en température à 900.00 € HT soit 1 080.00 € TTC.

Il leur sera demandé des compléments d'informations pour les frais de livraison ainsi que les délais de livraison.

Si la commune ne fait pas affaire avec RV MATERIEL, le Conseil Municipal décide de prendre le FOUR MIXTE à AUGERE POUARAT pour un montant de 3 760.00 € HT soit 4 512.00 € TTC.

Il ne sera pas pris l'option de location financière.

**HEURES MENAGE ECOLE ET CANTINE**

Il est décidé de reprendre les horaires normaux pour l'entretien des locaux à l'école et la garderie.

**QUESTIONS DIVERSES** : Demande de Mme LEROUX – pour la pose d'un panneau voie sans issue pour les camping-cars. Le conseil municipal ne valide pas la pose du panneau. A leur connaissance cela ne se produit que très rarement.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.**

**Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.**

**La séance est levée à 21 heures 25 minutes**